

Chauché INFO

ÉDITION
AVRIL
2024



Vue aérienne réalisée par Astérian Prod

L'ÉDITO



L'hiver et son lot de pluies sont enfin derrière nous, place au printemps et son renouveau !

J'ai l'opportunité de vous parler du rôle de la commission voirie que je préside, en voici les objectifs.

Cette commission a différentes missions :

- Intervenir sur les créations de projets d'aménagement de voirie tels que sur le lotissement du « Hameau des Prés » fraîchement terminé. Nous travaillons également sur les voies existantes, les réaménagements et les entretiens. J'en profite pour vous annoncer que le prochain projet sera celui de la rue de la Petite Maine (du rond-point des écoles jusqu'au carrefour route de Ste Florence). Les travaux de ce nouveau projet débiteront en mai et ce pour une durée de 3 mois.
- Chargé des relations avec les gestionnaires de réseaux tels que Enedis, Vendée Eau, Orange, le SYDEV (pour notamment l'éclairage public) ou encore Vendée numérique (pour la fibre).
- Prendre soin des réseaux d'eaux pluviales et de ce qui peut les composer tels que les ponts ou les fossés. Nous travaillons en collaboration avec la communauté de communes du pays de Saint-Fulgent-Les Essarts qui assure la gestion du réseau des eaux usées.

Nous sommes en veille permanente sur la sécurité routière et les usagers qui empruntent les routes de notre commune. Prochainement, la mise en place d'un radar pédagogique va

avoir lieu dans le village de Villeneuve.

Depuis le début de l'année 2024, la commission étudie les mobilités douces suite au travail de la communauté de communes sur le projet de pistes cyclables à travers le territoire. Les élus de la commune de Chauché souhaitent apporter une continuité à ces projets dans les années à venir.

Nous le savons, l'écologie de demain se porte sur la perméabilisation des sols mais aussi sur l'amplification de la végétation ayant pour objectif de limiter les îlots de chaleur l'été ou encore de favoriser l'infiltration des eaux de pluie. C'est pour cette raison que depuis maintenant 4 ans, notre équipe reste constamment vigilante à l'insertion de la végétation aux projets, afin que celle-ci soit en concordance avec les besoins d'aujourd'hui. C'est avec cette ligne de conduite que le projet de réhabilitation du complexe sportif (avec un City Stade), le chemin et le parking de Fruchet ont été élaborés. Je vous informe, d'ailleurs, que ces travaux devraient débiter au cours du deuxième semestre de cette année.

Enfin, nul ne peut ignorer la crise actuelle que traverse le monde agricole, la commission les soutenait auparavant et nous restons à leurs côtés pour leur apporter notre aide dans l'entretien des voies de l'association foncière.

À toutes et à tous, je vous souhaite une bonne lecture !

Christopher GRIS,
adjoint en charge de la voirie

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Complexe sportif / Aire de Fruchet : aménagement des parkings et chemin de Fruchet

Le conseil municipal a validé l'avant-projet d'aménagement du parking du stade ainsi que le chemin de Fruchet. Enveloppe financière prévue : 305 592€ TTC.

SYDEV – Éclairage public

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à une convention avec le SYDEV pour tous travaux de rénovation de l'éclairage public pour un montant de 2 000 €.

VENDÉE NUMÉRIQUE

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la centrale d'achat de Vendée Numérique pour la passation de marchés publics de travaux, de fournitures et de services.

ET SINON ...

Vendredi 26 février 2024, le sénateur Bruno Retailleau a rencontré les élus de la commune afin d'écouter les difficultés rencontrées au quotidien, et d'entendre les projets de la commune.

CONCERTATION RELATIVE À LA DÉFINITION DE ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE

La loi relative à l'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables (APER) en date du 10 mars 2023 vise à l'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le territoire français.

Cette loi demande aux communes de définir des zones dites « d'accélération des énergies renouvelables », permettant à l'État de planifier la politique nationale en la matière. Ces zones d'accélération portent sur toutes les filières d'énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, méthanisation, chaleur renouvelable.

Ces zones d'accélération ne sont pas des zones de projets systématiques. Ce sont des zones au sein desquelles la commune voit de manière favorable l'implantation d'un projet d'énergie renouvelable. Les projets peuvent ne jamais voir le jour au sein de ces zones et ce, pour de multiples raisons : absence de porteur de projet, contraintes environnementales...

À contrario, les zones non fléchées en tant que zones d'accélération pourront également recevoir des projets d'énergies renouvelables. Elles ne pourront toutefois pas bénéficier des avantages inhérents aux zones d'accélération.

Ces avantages sont essentiellement les suivants :

- Réduction des délais d'instruction des projets
- Dispositifs financiers préférentiels, notamment en matière de prix de rachat de l'électricité

Subventions

Le conseil municipal, par 16 voix pour, décide d'attribuer au titre de l'année 2024 les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	MONTANT VOTÉ
Chauché VTT	500 €
BCCF Vendée ⁽¹⁾	1750 €
US Chauché tennis de table	800 €
Football Olympique Copechagnière Chauché (FOCC)	1600 €
Chauché Chess Club	450 €
Ballades musicales	250 €
K Den's	400 €
Comité des fêtes ⁽²⁾	500 €
Au plaisir de lire	1100 €
APEL	500 €
Les salades vertes	300 €
REEL	939 €
Le Palet chauchéen	150 €

⁽¹⁾ Dont 250 € pour l'achat d'une TV / ⁽²⁾ La subvention ne sera versée qu'après l'organisation de la fête de la musique.



INTERVIEW CROISÉE

Au 1^{er} avril 2024, Roselyne, agent technique à la commune depuis presque 10 ans a quitté ses postes pour une retraite bien méritée. Son remplaçant, Sébastien a hâte de reprendre le flambeau ! Ce fut l'occasion pour nous de les interroger sur leurs parcours !

ROSELYNE RAUTURIER

Roselyne RAUTURIER répond à nos questions :

Bientôt le départ à la retraite, quand as-tu commencé à travailler pour la commune et quel poste occupes-tu ?

« J'ai commencé à travailler pour la commune le 26 mai 2015, en tant qu'agent technique. Puis, rapidement, au 1^{er} juin de la même année j'ai complété mon contrat en réalisant l'entretien des salles communales. Enfin, depuis le 1^{er} mars 2018, à mes multiples tâches s'est ajouté mon poste de surveillance au restaurant scolaire. Dans un premier temps, je surveillais les plus grands, puis, depuis 2018, je m'occupe des plus petits, les maternelles.

Au quotidien, j'entretiens les salles communales, je les nettoie et j'assure également des états des lieux, réalisés avec les locataires, lorsque les salles sont louées. Je m'occupe également de l'entretien des locaux de la mairie et des toilettes publiques.

Lors de la pause méridienne, j'accompagne les enfants depuis la sortie des classes jusqu'au restaurant scolaire. Je veille à ce qu'ils se mettent à table et je leur sers le repas. Puis, une fois le repas terminé, les enfants retournent sur la cour de l'école où je les surveille (avec parfois quelques parties de foot, chansons et jeux en tout genre !) jusqu'à ce que sonne la cloche !

SÉBASTIEN DEKANDELAER

Sébastien, nouvel agent de la commune :

Tu viens d'arriver sur la commune, présente-toi, qui es-tu ?

Je m'appelle Sébastien DEKANDELAER, j'ai 40 ans, je suis marié et père de famille : j'ai 2 enfants, un garçon en CE2, à l'école de Chauché, et ma fille est en 5^e au collège des Essarts.

J'habite Chauché depuis 6 ans, et je m'y plais !

Quel est ton poste aujourd'hui au sein de la commune ?

J'ai commencé à travailler pour la commune de Chauché le 3 janvier 2022, dans un premier temps uniquement sur le temps méridien. Je suis en charge de la surveillance des plus grands (du CP au CM2), je veille au bon déroulement du repas et les raccompagne sur la cour jusqu'au retour des enseignants.

Depuis le 1^{er} avril 2024, mon poste a évolué en temps plein, en complément de la surveillance des élèves, je remplace Roselyne, je suis donc aujourd'hui l'agent en charge de la surveillance et de l'entretien des salles, dorénavant les états des lieux se feront avec moi !

Quel a été ton parcours professionnel ?

À 17 ans, j'ai commencé à travailler avec mes parents à la boulangerie de la Rabatelière. Puis de 1988 à 1991, j'étais salariée de l'usine de chaussures Solaria, toujours à la Rabatelière. En 1989, j'ai repris le bureau de tabac de Chauché, qui appartenait à ma belle-mère, j'en ai été la gérante durant 15 années (jusqu'en 2004). De 2005 à 2010, j'ai travaillé en tant que salariée à l'épicerie communale « Vival », avec Marie-Line Rousseau. Enfin, de 2011 à 2015, j'ai enchaîné quelques postes chez Sodebo et la Laiterie de Montaigu en tant qu'intérimaire. La suite, vous la connaissez !

Au cours de ta carrière tu as dû certainement faire face à quelques situations amusantes avec les enfants, peux-tu nous en raconter ?

Suite à une matinée très venteuse, à la sortie des classes, en montant au restaurant scolaire, une petite fille, inquiète, me dit : « C'est le vent qui a fait voler tous tes cheveux ? » Je sortais de chez le coiffeur ce jour-là !

Je commence à dire aux enfants que je vais arrêter de travailler, que je pars à la retraite, pour certains ce n'est pas encore très clair, puisque j'ai pu entendre : « Mais alors tu vas aller au ciel ? » « Tu vas au cimetière alors ? » Heureusement, ce n'est pas ce qui est prévu au programme !



ENVIRONNEMENT

ON EN EST OÙ SUR LES PROJETS ?

Souvenez-vous, lors de la cérémonie des vœux, plusieurs projets ont été annoncés, voici un aperçu de ceux qui vont bientôt voir le jour :

▪ **Le transformateur du lotissement des Chênes** va se faire une beauté avec l'aide des enfants du Trempl'1 durant les prochaines vacances scolaires, en avril. Découvrez en avant-première le visuel qui y sera réalisé.



▪ L'évènement majeur de ce printemps arrive à grands pas, les **Floralies** se dérouleront au logis de la Chabotterie du 17 au 26 mai prochain. Chauché est heureuse d'y participer à sa manière. Malgré les multiples intempéries qui n'ont pas permis de travailler à l'extérieur, les techniciens des espaces verts ont confectionné les décorations qui ont pris place sur le rond-point des Brouzils. Un grand MERCI aux donateurs de matériaux et peinture et bénévoles pour la fabrication de certaines « œuvres ».



▪ **Et pour les JO ?** La flamme sera en Vendée le mardi 4 juin pour une étape à Montaigu-Vendée, à seulement quelques kilomètres de Chauché. Qu'à cela ne tienne notre commune se parera de ses anneaux olympiques. La ferveur des jeux vous intéresse ? Venez vous faire connaître en mairie pour aider nos agents à les confectionner !

▪ **Lotissement le Hameau des Prés** : certains habitants du lotissement se sont peut-être interrogés sur les récentes installations faites à la vallée verte : il s'agit des boutures de vigne du Cépage de Chauché (données par Rémi Voineau), qui ont été plantées en bas du lotissement. Patience, patience, dans quelques années il sera possible de les vendanger ! Alors prenons en soin.



▪ **Le printemps** est enfin arrivé avec son lot de jardinage et de fleurissement des parterres. C'est le moment de semer des graines pour fleurir vos pieds de murs.

Et j'y gagne quoi à fleurir mes pieds de mur ?

- réduction du temps à passer à désherber les mauvaises herbes,

- embellissement de nos rues toute l'année en choisissant judicieusement les fleurs.



ET SI ON S'AMÉLIORAIT ?

Dépôts sauvages aux abords des containers recyclables

Il est fréquemment constaté aux abords des containers de verres et de papiers/cartons des dépôts de sacs poubelles déposés délicatement derrière. Rappelons-nous que nous sommes le 1^{er} département français champion du tri, gardons ce titre !

Et si les containers sont pleins, revenez lorsque ceux-ci sont de nouveaux accessibles pour y déposer vos déchets.

Mégots de cigarettes

Pour maintenir les chemins propres du bourg et des villages, il appartient à chaque personne de respecter ce que la nature donne. Soyons responsables, civilisés et ne dépendons pas seulement des services de la commune pour les entretenir.



Déjections canines

Fin 2020, les enfants du CMJ ont installé des distributeurs de sacs à déjections canines. Pourquoi ont-ils eu cette réflexion ?... Parce qu'ils ne voulaient plus marcher dans les crottes des chiens sur leur chemin de l'école, sur les trottoirs ou dans les espaces de jeux. Alors n'oubliez pas le sac en allant promener votre animal. Pour rappel le montant de l'amende est de 135 € !



Déchets inappropriés dans les espaces de jeux.

Les aires de jeux sont à disposition des enfants et des accompagnateurs. Comme pour les dépôts sauvages, il ne doit pas y être retrouvé divers objets dissimulés dans des buissons et dans les copeaux, vous seriez surpris d'apprendre ce qu'on a pu y trouver. Les enfants doivent pouvoir jouer innocemment dans ces espaces propres et sécurisés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pourquoi offre-t-on des brins de muguet le 1^{er} mai ?

Symbolisant le retour du printemps et des beaux jours, elle est même synonyme de porte-bonheur dans certaines cultures. Depuis le 16^e siècle, offrir du muguet, cette fleur à clochette au doux parfum printanier, est devenue une tradition. À cette période, la fête de l'amour était le 1^{er} mai et non le 14 février comme nous la connaissons aujourd'hui. Les hommes de la royauté confectionnaient des couronnes de fleurs pour les offrir ensuite en guise de présent à leur bien-aimée. C'est le roi Charles IX qui, décida que le 1^{er} mai serait le jour où les dames de la cour recevraient du muguet tous les ans.



COMMUNICATION

JOURNÉE DIS-MOI LA VENDÉE

Le 5 avril 2024, la journée « Dis-moi la Vendée » a permis à des seniors du Département de découvrir notre commune.

L'association Familles Rurales de Vendée propose une activité qui connaît un vif succès. Chaque mois, dans une commune différente de la Vendée, une marche est proposée aux seniors en matinée et la découverte d'entreprises ou du patrimoine l'après-midi.

Dès 8 h, à la salle Arc en Ciel, ils étaient 120 chanceux à s'être inscrits pour la journée « Dis-moi la Vendée ».



Le matin, deux groupes de marcheurs, guidés par des membres de La Marche Chauchéenne et du Chant de la Pierre, ont fait une boucle de 5 ou 10 km. Chacun a pu apprécier la qualité des chemins découvrant des trésors cachés, passant par le plan d'eau, Le Calvaire, La Limouzinière, La Vrignaie, La Bagatelle, Le Pitière, La Chapelle, La Grand Métairie et L'Anguiller. Au retour à la salle Arc en Ciel, Christian Merlet, maire, a présenté la commune.

Dans l'après-midi, les participants ont pu découvrir le patrimoine touristique, culturel et historique avec les visites du Domaine de l'Oiselière, du Parc de la Brosse, de l'Outil en Main et une visite du patrimoine du centre bourg avec le Chant de la Pierre.

FORUM DES ASSOCIATIONS

La commune a décidé d'organiser un forum des associations afin de répondre aux besoins de nombreux habitants désireux de pratiquer une activité ou de s'engager pour une cause.

Il se tiendra cette année le samedi 6 juillet 2024, de 10h à 13h, à la salle Arc-en-Ciel.

Nous vous invitons nombreux à venir découvrir ou redécouvrir notre tissu associatif local engagé.



TRAVAUX RUE DU CENTRE 2024

Historique de la rue par le Chant de la Pierre tiré du livre intitulé « Chauché au travers de XX^e siècle.



1948, la grande rue.

À gauche : la boucherie Edouard CAUNEAU, la poste et l'infirmerie tenue par les sœurs de Mormaison.

À droite : le magasin de tissus de Marie RAUTURIER, la boulangerie de Léon GUILBAUD, le bureau de tabac et l'épicerie « L'UNION » tenue par Madame GAUFFRETEAU.



1959, le carrefour de la Forge

À droite : épicerie de Madame Marguerite PIN, au fond le garage Gilbert et la pompe à essence, à gauche la maison Fillaudeau

2024 : Malgré ce que l'on pourrait croire, notre rue du Centre est une voie départementale.

Les travaux qui sont prévus cet été pour la réfection de la bande de roulement, sont donc du ressort du département.

Nous avons déjà réalisé des travaux en amont sur les réseaux et avec les concessionnaires et poursuivons avec un aménagement paysager pour agrémenter ce secteur.

RUE DU CENTRE 2024

Contribuez à l'embellissement de votre rue !



Comme les voies qui parcourent notre commune, les façades accusent le poids des ans et ont parfois besoin d'un « rafraîchissement ».

La communauté de communes octroie des primes façades d'un montant de 800 € pour tous les propriétaires souhaitant procéder à des travaux de rénovation.

Les rues de la Petite-Maine, du Centre et la place de la Forge vont faire peau neuve dans le courant de l'été 2024. À cette occasion, la communauté de communes propose de doubler la prime octroyée pour la porter à 1 600 € dans le but de contribuer à cet effort d'embellissement.

Afin de pouvoir bénéficier de cette prime doublée, nous ne pouvons qu'encourager les propriétaires à se rapprocher de la communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts par téléphone au 02 51 43 81 61 ou par courriel à l'adresse suivante : contact@ccfulgent-essarts.fr pour obtenir tous les renseignements à cet effet.

Grâce à vous, la rue du Centre, entre autres, pourrait devenir ainsi plus avenante.

TRAVAUX RUE DE LA PETITE MAINE-2024

Historique de la rue par le Chant de la Pierre tiré du livre intitulé « Chauché au travers de XX^e siècle.



Vue du bourg deuis les côteaux du Paradis



L'entrée du bourg, routes de Saint-Fulgent et de la Rabatelière

2024 : Les travaux doivent débuter le 8 avril, et ce pour une durée de 3 mois.

Ils comprennent la réfection de la voie et des trottoirs ainsi qu'un cheminement sécurisé jusqu'au parking du cimetière.

Les parkings Flandres-Dunkerque et du cimetière seront aménagés avec des stationnements perméables.

Les îlots centraux bombés en sortie de pont seront supprimés.

Le projet a été conçu afin de réduire la vitesse en entrée de bourg par le rétrécissement de la voirie au niveau du pont.

L'aménagement comprend également la mise en sécurité des piétons jusqu'en haut du village du Paradis.

PLAIDOYER POUR LA FRANCE ET L'EUROPE !

La construction de l'Europe est un travail de longue haleine jamais terminé. Cette construction a pu se faire grâce à la volonté des pères fondateurs que sont Robert SCHUMAN et Jean MONNET, et la prise de conscience de l'impasse qu'ont été les deux guerres passées qui n'ont amené que mort et désolation. Une autre solution existe : s'entendre, se connaître pour effacer les préjugés sur les habitants des autres pays, construire ensemble un monde de respect réciproque avec des règles acceptables pour tous. Nous aspirons tous, habitants de tous pays, à la paix, la sécurité, le travail, fonder une famille... c'est ce que nous vivons depuis 1945 en France.

L'isolement n'a jamais été le chemin d'un monde meilleur. Le Brexit, décidé par nos amis anglais, sur des informations mensongères, grossières, n'a pas amené le renouveau prôné par les dirigeants d'alors. Il serait très facile de casser notre maison commune, mais la reconstruire serait hypothétique, long et coûteux. Une Europe parfaite n'existera jamais, mais il est toujours possible de l'améliorer, c'est notre devoir à tous, citoyens européens.

Nous venons de perdre à deux mois d'intervalle deux personnages qui ont marqué l'histoire récente de la France.

Jacques DELORS, acteur majeur de la relance de la construction européenne, a marqué son époque par son engagement social auprès des Français et des Européens. Tout d'abord en tant que militant syndical à la CFTC puis à la CFDT. Ensuite lors de son mandat de député européen puis de Président de la Commission européenne de 1985 à 1995. Il fut un ardent défenseur de l'Europe avec tout ce qu'elle a apporté depuis la fin de la guerre 39-45. Il est à l'origine de l'euro, de l'Acte unique européen, de l'Accord de Schengen, du programme Erasmus.

C'est une haute autorité morale qui a disparu en décembre dernier, une personne intègre, fidèle à ses convictions, sans autre but que l'intérêt général, le bien commun. Son credo était le dialogue social plutôt que l'affrontement, la vision à long terme au lieu des calculs politiques.

Le nom de Robert BADINTER est indissociable de son combat pour l'abolition de la peine de mort. Ses plaidoyers pour éviter la guillotine à Roger BONTEMPS qui n'avait pas tué (affaire BUFFET BONTEMPS), où il avait échoué, et pour défendre Patrick HENRY où là sa force de conviction a convaincu les jurés, sont des marqueurs du chemin vers l'abolition de la peine de mort.

Son nom est aussi associé à l'Europe et son histoire tragique, lui, le juif qui a, sous ses yeux, vu son père emporté vers les camps de la mort dont celui-ci ne reviendra pas.

Il était aussi un ardent défenseur de la laïcité, celle qui garantit la liberté de conscience, la liberté de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, l'égalité de tous devant la loi quelles que soient ses croyances ou ses convictions.

On lui doit, en partie, la création de la Cour pénale internationale pour juger les dirigeants des régimes accusés d'avoir commis les crimes les plus graves touchant l'ensemble de la communauté internationale, en particulier le crime de génocide

Le 9 juin prochain nous devons renouveler l'ensemble des députés des 27 pays Européens, à cette occasion, VOTEZ, ne laissez pas d'autres personnes décider à votre place.

Christian MERLET
Maire.

ADMINISTRATIF

ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN 2024

Du 6 au 9 juin 2024, des millions d'Européens contribueront à façonner l'avenir de la démocratie en Europe lors des élections européennes.

C'est un moment unique qui permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne.

Lors des élections européennes, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants en tant que députés au Parlement européen.

Le Parlement européen c'est quoi ?

Le Parlement européen est la seule assemblée transnationale au monde élue directement. Les membres du Parlement européen représentent les intérêts des citoyens de l'UE au niveau européen. En collaboration avec les représentants des gouvernements des pays de l'UE, les députés européens formulent des textes de législation et prennent des décisions qui influencent tous les aspects de la vie dans l'ensemble de l'Union européenne, du soutien à l'économie et la lutte contre la pauvreté au changement climatique et à la sécurité.

Comment faire pour voter ?

Il faut dans un premier temps s'assurer d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Il est possible de vous inscrire sur les listes électorales de 2 manières :

- en ligne sur : service-public.fr où vous pouvez également vérifier votre situation électorale
- en mairie : formulaire à retirer avec copie de votre carte d'identité et justificatif de domicile.

DÉCLARATION DE PUIXS ET FORAGES DOMESTIQUES

Depuis le 1^{er} février 2024, la déclaration des forages domestiques pourra être réalisée par le pétitionnaire au format dématérialisé sur le site DUPLOS :

<https://duplos.developpement-durable.gouv.fr/#/>

Comment ça marche ?

Le déclarant, l'entreprise de forage dans le cas d'un nouvel ouvrage ou le propriétaire dans le cas d'une régularisation, pourra directement déclarer son forage sur le site DUPLOS. À l'issue du processus de télé-déclaration, le Cerfa sera rempli numériquement grâce au formulaire renseigné, puis envoyé automatiquement par courriel aux différentes parties prenantes : le propriétaire, la mairie et la DDT(M) ainsi que la DREAL et l'ARS, le cas échéant.

À noter que si le déclarant recourt à la procédure papier, les mairies doivent saisir le CERFA sur l'interface DUPLOS pour qu'il soit envoyé aux parties prenantes.

En outre, en se connectant à DUPLOS, les mairies pourront accéder à un tableau de bord qui centralise l'ensemble des déclarations de forages domestiques réalisés dans leurs communes.



Inscriptions possibles jusqu'au 3 mai 2024 :

- Tout changement d'adresse sur la commune est à signaler à la mairie
- Les jeunes de 18 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales

Et on vote où à Chauché ?

Deux bureaux de votes existent, selon votre lieu de résidence, il sera inscrit sur votre carte d'électeur.

ATTENTION : IL Y A DU CHANGEMENT À CHAUCHÉ !

- Le bureau de vote n°1 est toujours à la mairie
- Le bureau de vote n°2 sera désormais le nouveau restaurant scolaire, situé impasse de la Petite Maine (et non la salle des Etoiles de Fruchet !)



INFOS PRATIQUES

NUISANCES SONORES ET VOISINAGE

Avec le retour du printemps, revient également les tondeuses, et son lot de bruits d'outillages ! Il convient donc de rappeler quelques règles :

- Tous les citoyens doivent prendre leurs précautions afin d'éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

- À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrés : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

- Attention également aux nuisances sonores générées par les deux roues notamment lorsque les dispositifs d'échappement se trouvent modifiés et non homologués.



TAILLE DES HAIES, ATTENTION AUX OISEAUX !



En France, depuis les années 1950, 70% du linéaire de haies a disparu y compris dans des régions bocagères comme les Pays de la Loire.

Pourtant, les haies remplissent de nombreux rôles et sont propices à la biodiversité. Elles hébergent de nombreuses espèces végétales et animales. Quand elles sont bien gérées, elles peuvent accueillir jusqu'à 35 espèces de mammifères, 80 espèces d'oiseaux, 8 espèces de chauves-souris, 15 espèces de reptiles-amphibiens ou 100 espèces d'insectes.

À partir de la mi-mars, la saison de reproduction et de nidification des oiseaux commence. Pour protéger les oiseaux pendant cette période, la Politique Agricole Commune (PAC) interdit aux agriculteurs de tailler les haies du 16 mars au 15 août.

De ce fait, l'office français de la biodiversité (OFB) encourage les professionnels et les particuliers à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres du 15 mars au 31 juillet pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie.

FOURNISSEUR D'EAU À CHAUCHÉ



Ainsi, vous avez été destinataires d'un courrier indiquant que le gestionnaire d'eau potable était désormais Vendée Eau, et plus Véolia comme auparavant. Il était demandé dans le courrier de communiquer un relevé d'identité bancaire pour le service comptabilité, afin de mettre à jour vos facturations. Ce courrier n'étant en rien une tentative de vol de coordonnées, vous pouvez y répondre sans aucune crainte !



ÉCOLE SAINT-CRISTOPHE

JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE

Cette année, dans la classe de petite section, nous accueillons une petite fille trisomique. Aussi, en accord avec ses parents, nous avons marqué la journée mondiale de la trisomie dans toute l'école, ce jeudi 21 mars. Chaque élève a été invité à venir en classe avec des chaussettes dépareillées pour interpeler sur la différence et la norme. À l'aide d'histoires ou d'une vidéo, un temps d'échange a été vécu au sein de chaque classe. La journée s'est clôturée avec un rassemblement où chacun a pu arborer fièrement ses chaussettes différentes.



Ambre avec ses camarades de Petite Section

OPÉRATION « HÔPITAL DES NOUNOURS »



Mardi 12 et jeudi 14 mars dernier, les élèves de maternelle de l'école Saint-Christophe ont pu participer à l'opération « hôpital des nounours », opération proposée à l'initiative de Docteur Quillet, maman d'élève et présidente de l'APEL. Chaque élève a apporté une peluche de la maison, lui a choisi une pathologie avec son enseignante, a complété son carnet de santé avant de l'accompagner en consultation chez le docteur ou chez l'infirmière, en radiologie ou au bloc opératoire. Les salles de classe étaient, pour l'occasion, transformées en cabinet médical. Ce sont des parents soignants qui ont accueilli ces patients atypiques.

L'objectif de cette opération est de réduire l'angoisse des enfants vis-à-vis des médecins, de l'hôpital et de la maladie.

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À

Noâm GHERDAOUI né le 6 décembre 2023
Hugo RENAUD né le 22 décembre 2023
Alma GRIS née le 10 janvier 2024

Nathan GONÇALVES né le 23 janvier 2024
Robin CAILLON né le 5 février 2024
Marceau ORIEUX né le 26 février 2024



FÉLICITATIONS À

Aurore BOUQUET et Alexandre FOUQUET se sont dit oui le 1^{er} mars 2024



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Joseph LEVRON le 28 décembre 2023
Jean-Claude BRENOT le 16 janvier 2024
Patrick PICZMANN le 6 février 2024
Jean-Luc MARQUIS le 29 février 2024
Guy FIÈVRE le 3 mars 2024
Alexis ORÉ le 7 mars 2024



Pour les naissances et mariages, sont inscrits ceux dont les personnes ont donné l'autorisation pour que l'information soit publiée dans le bulletin.

ET DU CÔTÉ ASSOCIATIF

CHAUCHÉ VTT

La grosse majorité de nos chemins et parties privées étant malheureusement impraticables voire inondés suite aux différents événements climatiques de ces dernières semaines, nous avons dû prendre la très lourde décision d'annuler la randonnée de la Mogette, édition 2024 et ce, pour la toute première fois dans l'histoire du club de Chauché VTT.

Toujours très difficile d'annuler un événement surtout quand il fait vivre un club entier, nous allons donc nous concentrer pleinement à notre prochaine manifestation (la 3^e manche du Trophée Régional des Jeunes Vététistes) qui se déroulera le week-end du 21 avril sur le terrain de VTT où nous espérons avoir les meilleures conditions possibles.

Nous vous attendons nombreux pour venir découvrir la discipline du VTT avec au programme un XC et du Trial.

Petit clin d'œil à notre Team Chauché VTT labellisée cette année en National 3, qui participera à toutes les manches de coupe de France Vtt Xco.

N'hésitez pas à aller consulter nos réseaux sociaux Facebook, Instagram pour suivre l'actualité du club.

À très vite !



LE PALET CHAUCHÉEN



Le Palet chauchéen vous annonce sa soirée moules/frites du samedi 8 juin 2024 et vente à emporter :

- Soirée à la salle arc en ciel, à partir de 19h et animé par un dj au prix de 12 € par personne.

- Menu : moules/frites, fromage, dessert

- Vente à emporter moules/frites (10€) à 19h à la salle Arc-en-Ciel.

Inscription et renseignements sur Helloasso via facebook ou au 07 50 96 55 94.

VIE AGRICOLE

Suite à la rencontre en mairie en début d'année, entre les agriculteurs et les élus de la commune, des actions sont mises en place afin d'entretenir les voies de l'association foncière, venez les aider au bon entretien de ces voies.



COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des fêtes de Chauché se tient à vos côtés pour vous aider dans l'organisation de vos événements avec le matériel disponible à la location, des tables au barnum, en passant par la friteuse ou la machine à barbe à papa, vous trouverez probablement ce dont vous avez besoin, n'hésitez pas à les contacter.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS :

cdf.chauché@gmail.com

JAUNET Jean-Yves
06 03 27 91 80

DRAPEAU Ludovic
06 42 39 89 52

TARIF LOCATION MATERIEL 2024

MATERIEL	TARIF ASSOCIATION CHAUCHE	TARIF AUTRES UTILISATEURS	CAUTION
BARNUM 6X4M	40,00 €	50,00 €	800,00 €
STAND 3M+BACHE	10,00 €	17,00 €	0€
STAND 6M+BACHE	13,00 €	20,00€	0€
TABLES 3M	1,50€	2,50€	0€
TABLES 1,90 M(avec bancs)	5,00€	5,00€	50€ l'unité
BANCS 1,90 M (seul)	1,00€	3,00€	10€ l'unité
TABLE 1,90 M (seul)	3,00€	3,00€	30€ l'unité
TABLES BAR 2,50M	1€	1,50€	0€
BANCS 3M	1,00€	1,50€	0€
BANCS 1,50M	0,50€	0,50€	0€
GANIVELLES 2,50M	1,50€	2,50€	50€
PLAQUE DE CUISSON	10€ gaz non compris	12€ gaz non compris	20€
RECHAUD	5€ gaz non compris	7€ gaz non compris	20€
FRITEUSE	50,00 €	75,00 €	250€
GRILL PANINI	20€	30€	250€
MANGE DEBOUT	4,00 €	6,00 €	50€ l'unité
PERCOLATEUR	10€	15€	100€
POP CORN	30,00 €	50€	100€
BARBE A PAPA	30€	50€	100€
ECLAIRAGE NEON LED	10€	15€	50€

Tout matériel alimentaire rendu sale sera facturé 30€ par matériel,
enlèvement matériel le vendredi soir 18h30 – retour matériel le lundi soir 18h30
Prévoir le véhicule adapté pour le transport.

OGEC

Chers habitants de Chauché,

C'est avec une grande excitation que nous vous annonçons la tenue prochaine de la kermesse annuelle de l'école Saint Christophe! Cette journée tant attendue promet d'être remplie de rires, de jeux et de divertissements pour toute la famille. Organisée avec soin par les enseignants, les élèves et les membres dévoués de l'OGEC, cette kermesse s'annonce comme un événement incontournable de notre calendrier local.

Quand? La kermesse aura lieu le 15 juin, à partir de 15h.

Où? Rendez-vous sur le terrain de Fruchet, près du terrain de foot.

Quoi? Nous débuterons les festivités avec le spectacle des enfants. Puis nous poursuivrons avec une multitude d'activités captivantes pour les petits et les grands!

Les enfants pourront se lancer dans des jeux traditionnels tels que la pêche à la ligne, les châteaux gonflables et bien d'autres encore. Les plus grands pourront se défier au jeu de l'oeuf ou de la grenouille.

Sans oublier la fameuse tombola, avec de nombreux lots à gagner, offerts généreusement par nos commerçants locaux et nos partenaires.

Nourriture et boissons? Pas d'inquiétude, il y en aura pour tous les goûts! Un stand sera mis en place pour vous régaler avec des boissons rafraîchissantes et bien d'autres délices. De quoi recharger les batteries entre deux parties de jeu!

A la fin de la journée, un grand repas champêtre vous sera proposé.

Comment participer? L'entrée à la kermesse est gratuite, mais votre soutien est précieux! En achetant des tickets de jeux, des friandises, en participant à la tombola ou en venant déguster la traditionnelle entrecôte-frites, vous contribuez directement au financement de l'entretien de l'école. Chaque euro récolté contribue à offrir aux élèves un établissement chaleureux et accueillant.



Appel aux bénévoles: Vous souhaitez contribuer au succès de cette journée inoubliable? Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour aider à la mise en place des stands, à la vente des tickets, ou encore à l'animation des jeux.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à contacter David Beneteau, directeur de l'école, par email à l'adresse suivante : direction@chauche-stchristophe.fr.

La kermesse de l'école est bien plus qu'un simple événement festif. C'est une occasion unique de renforcer les liens au sein de notre communauté, de soutenir nos enfants dans leur éducation, et de créer des souvenirs précieux en famille. Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble cette journée exceptionnelle!

Au plaisir de vous y retrouver nombreux,

L'équipe OGEC de l'école Saint-Christophe



FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales de Chauché, présente sur la commune depuis plusieurs années travaille à développer différents services au sein de Chauché à destination de ses habitants :

- service enfance : accueil de loisirs, périscolaire les Scoubidoues
- service jeunesse : Trempl'1 (pré-ados) et Escale (ados et foyer des jeunes)
- service transport scolaire
- service culturel (multisport, théâtre, pilates, éveil musical, cours de guitare)
- service parentalité

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook pour voir nos différentes actualités

Familles Rurales Chauché.



Assemblée générale Familles Rurales Chauché

Le 22 mars dernier, l'association organisait son assemblée générale annuelle à l'accueil de loisirs des Scoubidoues.

Le bilan 2023 fut très positif avec une augmentation des effectifs, notamment sur le périscolaire et les mercredis, cette hausse semble se confirmer pour 2024. Les différents séjours d'été ont été présentés lors de cette soirée ; les inscriptions sont officiellement lancées. L'équipe d'animation travaille actuellement sur la programmation de cet été avec beaucoup d'enthousiasme. Cela promet encore un été haut en couleur!

Service parentalité

Le service « Parent'Pause » qui comme l'ensemble de nos commissions regroupe des parents bénévoles, s'est penché sur l'écriture du projet parentalité avec pour objectifs pour 2024-2025 :

- être un espace d'échange et de soutien aux familles dans leur rôle de parents
- proposer des actions, des animations, des moments privilégiés et de détente à destination des familles, des plus petits aux plus grands.
- développer la communication auprès des familles, relayer les informations à petite et grande échelle sur le territoire.

Le service proposera une action parentalité le 1^{er} juin 2024, de 14h à 17h30 : un après-midi olympiades parent/enfant pour la tranche d'âge des CM2-6^e-5^e : se rapprocher de l'association pour les inscriptions au mois de mai.

Nous pensons également proposer un temps d'échanges et de renseignements auprès des familles sur la thématique du baby-sitting sur la commune et aux alentours.

Comme tous les ans en novembre, aura lieu la soirée jeux de société en famille.



FEEL GOOD AND ENJOY

FEEL GOOD AND ENJOY organise une Booty Therapy Party le samedi 1^{er} juin 2024 à partir de 14h30, à la salle Arc-en-Ciel à Chauché.

À quoi s'attendre ?

Stage de danses, bien-être, auberge espagnole healthy, talk/conférence, soirée dancefloor avec DJ.

Infos et réservation via HelloAsso.

CONTACTS :

Feel Good And Enjoy [feelgoodandenjoy85](https://www.instagram.com/feelgoodandenjoy85)
 06 24 54 09 21 feelgoodandenjoy@gmail.com



Outils Numériques :
UN RÉSEAU D'ENTRAIDE
POUR VOUS ACCOMPAGNER

Conseil individuel,
en fonction de vos besoins

ORDINATEUR SMARTPHONE TABLETTE

GRATUIT • 2 CRÉNEAUX :
LUNDI : 10h - 12h À LA COPECHAGNIÈRE
JEUDI : 10h - 12h À CHAUCHÉ

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
CIAS
Lucie Huchet
06 73 71 94 69

Organisé par le CIAS de la Communauté de communes
du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts

Suite au goûter animé offert aux seniors, danses avec Jean-Charles et Gilles, cartes et scrabble du mois d'avril 2023, le Centre communal d'action sociale de Chauché (CCAS) a versé un chèque de 600€ au Groupement des Parkinsoniens de Vendée. Cette animation sera reconduite cette année, le jeudi 11 avril.

Groupement des Parkinsoniens de Vendée
La Maladie de PARKINSON

Vue par les malades,
à l'intention
des malades, de leur entourage, des personnels soignants

ffgp

Affilié à la Fédération Française des Groupements de Parkinsoniens

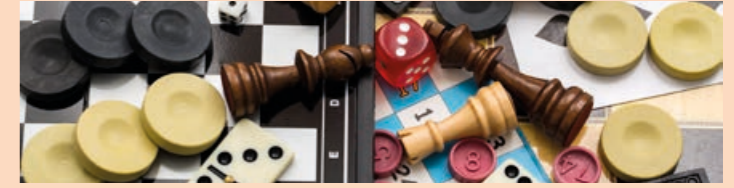
La bibliothèque est ouverte à tous. L'abonnement est gratuit quel que soit le nombre de personnes dans le foyer. Il est possible de passer la porte, pour lire sur place, sans être inscrit.

Grâce au réseau des bibliothèques « Saint-Fulgent-Les Essarts » vous avez accès à 48 000 livres et BD, 3000 DVD et 70 magazines.

Rappel des horaires :

- Lundi de 16h30 à 18h00
- Mercredi de 14h00 à 17h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

Des après-midis « Jeux de société » sont organisés à chaque période de vacances scolaires. Le prochain aura lieu le mardi 23 avril 2024, le goûter est offert !



Inscriptions aux horaires d'ouvertures ou par mail :
mediatheque-chauche@ccfulgent-essarts.fr

FOCUS SUR LES CHANGEMENTS DE BUREAUX RÉCENTS DE NOS ASSOCIATIONS

CHANT DE LA PIERRE

Co-présidentes : Eveline REMAUD & Dominique DOUILLARD

Secrétaire : Yannick RAUTURIER

Trésorier : Bernard PIERRE

Président d'honneur : Victor FAUCHET

CHORALE ARC-EN-CIEL

Président : Raphaël MANDIN

Co-présidente : Anne-Marie BOSSY

Secrétaire : Mado LAUDE

Trésorière : Marie-Hélène DUGAST

CHAUCHE VTT

Président : Tanguy GUERMOND

Vice-président : Benoit SORIN

Secrétaire : Yvan BLOT

Trésorier : David GRIS

Les coups de cœur du moment de nos bibliothécaires :



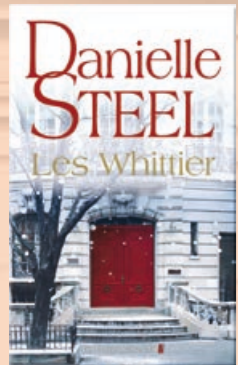
Marc CARRÉ a enfin réalisé son rêve : il a une Harley. Reste maintenant à apprendre à concilier vie de couple et gilet en cuir, à trouver son club, celui qui va faire de lui un biker d'élite.



Jean, l'enfant trouvé, a été élevé par un couple de bergers analphabètes, frustrés et superstitieux. La vie militaire va heureusement le sauver de cet enfer. Avec l'aide d'un instituteur, il apprend enfin à lire et à écrire, découvre la chaleur d'un vrai foyer !



Chaque famille a ses blessures et ses secrets...



Comme chaque hiver, Preston et Constance WHITTIER quittent New York pour un séjour en amoureux dans les Alpes. Mais cette année, l'escapade romantique tourne à la tragédie lorsque le couple est emporté par une avalanche.

Dévastés par le chagrin, leurs six grands enfants se retrouvent dans la maison de famille, en quête de réconfort. Confrontés au devenir de cette demeure splendide qui renferme leurs souvenirs, ils doivent également faire face à leurs problèmes d'adultes. Entre un mariage qui bat de l'aile et l'autisme du petit dernier, tous doivent se soutenir. Car dans l'épreuve et dans la douleur, qui mieux que la famille peut panser les cœurs ?

AGENDA

Agenda des manifestations à venir sur Chauché !

VENREDI 19 AVRIL

TCHAUBAD - Tournoi Open - Complexe sportif

DIMANCHE 28 AVRIL

CHAUCHE T'TRAIL - Course solidaire la Chauch'lidiaire - Salle Arc-en-Ciel

VENREDI 31 MAI ET SAMEDI 1^{ER} JUIN

TCHAUBAD - 20 ans du club - Complexe sportif

SAMEDI 1^{ER} JUIN

FEEL GOOD AND ENJOY - Booty Therapy Party - Salle Arc-en-Ciel

SAMEDI 8 JUIN

PALET CHAUCHÉEN - Soirée moules-frites - Salle Arc-en-Ciel

SAMEDI 15 JUIN

ÉCOLE SAINT-CHRISTOPHE - Kermesse - Espace Fruchet

SAMEDI 28 JUIN

COMITÉ DES FÊTES - Fête de la Musique - Salle Arc-en-Ciel

SAMEDI 6 JUILLET

COMMUNE & COMITÉ DES FÊTES - Forum des associations - Salle Arc-en-Ciel

Rando course solidaire
En partenariat avec les associations L'Espoir d'un pas et Dans les yeux de Valentine

La Chauch'lidiaire
Accessible en poussette

8 euros dont 5 euros reversés aux associations

Au choix:
Marche ou course !!
9 km
12 km
17 km
21 km
Non chronométré

Départ à partir de 8h ou groupé à 8h30 Salle Arc en Ciel
Renseignements: 06 12 94 01 39
@harles.chauch'lidiaire.fr

Inscriptions sur Helloasso ou sur place à partir de 7h30 ou QR Code

CHAUCHÉ 2025 : la commune, avec le Comité des fêtes, organise un grand rassemblement de la population le **5 juillet 2025**.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous donner plus de détails sur cette grande fête qui se prépare.



■ RÉSULTATS DU CONCOURS PHOTO « CHAUCHÉ EN HIVER » DU 13 DÉCEMBRE 2023 AU 31 JANVIER 2024

Pour le deuxième concours photo, lancé par les élus de la commission communication, de nombreuses photos ont été reçues, une vingtaine au total, merci pour cet engouement et votre participation !

Vous trouverez ci-dessous les résultats suite au vote des élus :



**RESTEZ EN ALERTE,
un autre concours arrive bientôt !**